

Ottawa, le 21 juin 2023

**À l'honorable Carla Qualtrough**

Ministre de l'Emploi, du Développement de la main d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap

**Objet** : Dépôt de la réforme de l'assurance-emploi

---

Madame la ministre,

La présente est pour vous manifester notre grande déception de ne voir à ce jour aucun signe de dépôt de votre projet de réforme du programme d'assurance-emploi. Rappelons que votre gouvernement s'est engagé à plusieurs reprises à réformer le système depuis 2015, notamment comme promesses électorales en 2019 et 2021, et dans votre lettre mandat de 2021. À plusieurs reprises, vous avez souligné la désuétude du programme et l'importance de l'adapter au 21<sup>e</sup> siècle, afin qu'il soit plus robuste et inclusif, en nous assurant que tous les travailleurs puissent en bénéficier, y compris les travailleurs de l'industrie saisonnière et les travailleurs autonomes, ces derniers étant, selon vos propres mots, un parfait exemple de la raison pour laquelle il faut moderniser l'assurance-emploi. En décembre 2021, vous affirmiez à nouveau que vous alliez de l'avant avec la modernisation de l'assurance-emploi. Vous avez mené deux phases de consultations récemment, qui se devaient des préludes à une réforme globale. Dans ces consultations, il a été souligné à grands traits que le régime d'assurance-emploi constitue toujours un élément crucial du filet de sécurité sociale, mais qu'il n'est pas adapté aux réalités du marché du travail d'aujourd'hui et à l'évolution de la main d'œuvre : nous ne pourrions être plus d'accords.

Rappelons que les raisons pour une réforme sont nombreuses. Par exemple, c'est près de 60% des travailleurs qui perdent leur emploi qui n'ont pas accès aux prestations régulières du programme. Les critères d'admissibilité sont d'une autre époque, trop rigides et trop complexes : ils doivent être simplifiés et permettre à une base plus élargie de travailleurs cotisants d'accéder aux prestations. À ce propos, les employeurs et travailleurs, lors des consultations, s'entendaient sur l'abolition des variations régionales dans les règles d'admissibilité pour la mise en place d'un critère unique. C'est une solution simple qui est partagée par l'ensemble des intervenants. De plus, les travailleurs avec des maladies graves ont besoin en moyenne de 41 semaines de prestation pour guérir dans la dignité. Les 26 semaines actuelles du programme sont loin d'être suffisantes. Le Bloc Québécois et le Nouveau Parti Démocratique ont déposé plusieurs projets de loi pour régler la question, projets qui ont été ignorés par le gouvernement. Il faut au plus vite finir ce travail en accordant la possibilité d'obtenir au moins 50 semaines de prestations de maladie en cas de maladie grave. Également, les travailleurs des industries saisonnières vivent chaque année un Trou noir qui les enferme dans un cycle d'appauvrissement. Il y a des communautés entières qui dépendent pour leur vitalité économique de l'industrie saisonnière, mais qui, malheureusement, sont des déserts d'emploi pendant les saisons mortes. Le programme doit prendre en compte les réalités économiques de ces régions et augmenter le nombre de semaines pour

ces travailleurs. Le projet pilote actuel est loin d'être suffisant et est complètement désuet. De plus, les femmes en congé de maternité qui perdent leur emploi en cours de prestation ne sont pas admissibles aux prestations régulières, une injustice dénoncée par le Tribunal de la sécurité sociale. Il ne faut pas oublier les 15 semaines de congé pour adoption auquel vous aviez manifesté une ouverture. Bref, ce sont tous ces travailleuses et travailleurs que le programme laisse tomber, et ce, sans égard au contexte économique. Nous pourrions poursuivre cette liste de failles pendant plusieurs pages, ces dernières étant des preuves concrètes de la désuétude du programme. Dans le dernier budget, vous avez décidé d'attribuer la dette de 25 milliards de la PCU et de la PCRE à la caisse de l'Assurance-emploi. Cette dette devrait être payée par le gouvernement, et non par les employeurs et travailleurs qui paient des cotisations au régime. Cette dette risque de mettre à mal le compte de la caisse et d'amputer les possibilités de réforme.

Plus que jamais, toutes les raisons avancées pour aller de l'avant avec une réforme globale sont encore d'actualité. À ce propos, nous vous invitons à remplir le mandat qui vous a été confié en 2021, soit de présenter un projet de réforme à l'été 2022. Nous sommes à l'été 2023, et vous n'avez toujours rien déposé, et n'êtes pas non plus en mesure de nous informer d'une quelconque date de dépôt. C'est inacceptable.

Nous joignons donc nos voix pour demander à nouveau que vous déposiez au plus vite votre projet de réforme du régime d'assurance-emploi et que vous remboursiez la dette liée à la PCU et à la PCRE avec les fonds du gouvernement et non de la caisse d'assurance-emploi.

Les travailleuses et les travailleurs ont assez attendu.

Recevez, Madame la Ministre, nos plus cordiales salutations.



Louise Chabot  
Députée de Thérèse-De Blainville  
Bloc Québécois



Daniel Blaikie  
Député de Elmwood-Transcona  
Nouveau Parti Démocratique du Canada



Mike Morrice  
Député de Kitchener-Centre  
Parti Vert du Canada

**Ottawa, June 21st, 2023**

**To the Honourable Carla Qualtrough**

Minister of Employment, Workforce Development and Disability Inclusion

**Subject:** Tabling of Employment Insurance Reform

---

Dear Minister:

This letter is to express our great disappointment at the absence of any sign that your promised reforms of Employment Insurance are on the way. Many times, since 2015, your government has promised to reform the EI system, including in the elections of 2019 and 2021 and in your 2021 mandate letter. You yourself have often pointed out the inadequacy of the EI system and the importance of adapting it to the 21<sup>st</sup> century, to make it more robust and inclusive, while assuring us that all workers would benefit, including seasonal and gig workers; gig workers that you have said are the perfect example of why it is important to modernize EI. In December 2021, you confirmed again that you would proceed with EI modernization. You have recently undertaken two phases of consultation meant to presage global system reform. These consultations have emphasized the important role EI continues to play as a cornerstone of our social safety net, but that it is not well adapted to the current realities of today's labor market and the changing face of work. We could not agree more.

The reasons for reform are numerous. For example, about 60% of workers who lose their job do not have access to regular EI benefits. The eligibility criteria are from another era, too rigid and too complex. They must be simplified and allow a larger number of contributing workers to access the program. During the consultations, we saw that employers and workers both want the elimination of regional variation in eligibility criteria. It is a simple solution supported by all sides. In addition, workers with grievous sickness need an average of 41 weeks to heal with dignity. The current 26-week benefit are far from adequate. The Bloc Québécois and the New Democratic Party have tabled many bills to fix this problem, which the government has consistently ignored. The government should move quickly to finish the work and make it possible to access up to 50 weeks of benefit for grievously sick workers. Furthermore, seasonal workers live every year with the 'black hole' which traps them in a cycle of poverty. There are entire communities whose vitality depends on seasonal industries, but who, unfortunately, are employment deserts in the off-season. EI must consider the economic realities of these regions and increase the amount of benefit weeks for these workers. The current pilot project is far from adequate. In addition, women on maternity leave who lose their job while collecting maternity benefits are denied regular benefits, an injustice highlighted by the Social Security Tribunal of Canada. Let us not forget the 15-week leave for adoptive parents you have expressed an openness to establishing. These are all the workers that the EI system is leaving to fall through the cracks in a challenging economic time. We could list the failures of the system

over many pages, but these examples are concrete proof of the system's inadequacy. In the last budget, you decided to allocate \$25 billion in CERB and CRB debt to the EI account. This debt should be paid by the government, not the employers and workers that pay EI premiums. This debt risks harming the EI account and limiting the possibility of meaningful reform.

More than ever, all the reasons for EI reform are pressing. To this end, we invite you to deliver on your 2021 mandate, which was to present an EI modernization bill by summer 2022. It is now summer 2023 and you have not yet tabled the bill or even given us a date by which we can expect it. This is unacceptable.

We therefore join our voices to demand once again that you table your bill for EI reform as soon as possible and that you pay back debt related to CERB and CRB out of general revenue instead of the EI account.

Workers have waited long enough.

Sincerely,



Louise Chabot  
MP for Thérèse-De Blainville  
Bloc Québécois



Daniel Blaikie  
MP for Elmwood-Transcona  
New Democratic Party of Canada



Mike Morrice  
MP for Kitchener-Centre  
Green Party of Canada